

Suivi général des modifications

Indice	Date	Etabli par	Vérifié par	Contenu
0	07/12/2018	A. CUBILLÉ	L. LEPAUL	Création du carnet de plans. 3 plans.

NOTA 01 : Les niveaux et l'implantation du bâtiment (et donc de la structure bois) sont définis sur les plans architectes qui font foi en terme de géométrie et de dimensions. Les implantations définitives de la structure bois en phase exécution seront donc déterminées sur la base des derniers plans architecte.

NOTA 02 : Les présents plans sont des plans de principe structurel réalisés en avant-projet. Par conséquent, ils sont **non valables pour exécution** et **interdits à réutilisation** lors des études d'exécution.

NOTA 03 : La responsabilité d'Ingébois ne porte que sur les éléments concernant la structure bois. Les éléments autres que la structure bois sont représentés ici uniquement à titre indicatif et leur représentation n'a aucune valeur contractuelle (leur définition fait parties des autres lots techniques ou des lots architecturaux).

NOTA 04 : Toutes les pièces bois structurelles devront être protégées des intempéries soit par les parements, soit par des capotages. Tous les capotages en toiture (couvertines périphériques, etc.) sont à la charge du lot **couverture**.

NOTA 05 : Tous les éléments de structure bois devront respecter une garde au sol de 20cm minimum.

NOTA 06 : Tous les isolants décrits dans les présents documents ont été définis par le BET **Diagobat** lors de son étude thermique. L'entreprise devra impérativement fournir au BET **Diagobat** les fiches techniques des isolants prévus dans son offre pour validation et s'assurer que les isolants proposés soient couverts réglementairement et conformes aux mises en oeuvre prévues sur ce projet.

NOTA 07 : L'entreprise en charge du lot charpente et ossature bois devra également réaliser l'ensemble des chevêtres nécessaires au passage des gaines de ventilation, des châssis de désenfumage, etc. Le nombre, les dimensions et le positionnement exact de ces chevêtres est repris sur les plans architectes et sera précisé par les entreprises en charge de ces lots lors des études d'exécution.

NOTA 08 : La mission enveloppe (définition des isolants, des pare-vapeur, des parements et du traitement de l'étanchéité à l'air) ne fait pas partie de la mission d'Ingébois. La description de ces éléments est à la charge de l'architecte ou du BET **Diagobat**.

NOTA 09 : L'ensemble des panneaux en plancher et en toiture participent à la stabilité de l'ouvrage; ils doivent être couturés sur les 4 côtés. Des entretoises entre éléments porteurs seront à prévoir.

NOTA 10 : L'ensemble des matériaux seront garantis sans formaldéhyde ou traces selon la norme européenne en vigueur et sans COV sauf éventuellement pour certains traitements M1 nécessaires réglementairement.



Résidence Saint Michel
2 rue Saint Michel
59500 DOUAI

Tel : 03.27.97.60.99
Fax : 03.27.97.61.23
ingebois@ingebois.com
www.ingebois.com

Racine² - Carré 5 MC2 Villeneuve d'Ascq (59)

Étude technique lot 105 : Structure bois CH02 : Carnet de plans

Maître d'Ouvrage :
SCCV Grand Carré
181 rue de Menin
Parc de l'Innovation
59520 Marquette-lez-Lille

Indice :
0

Etabli par :
A. CUBILLÉ

Date :
07/12/2018

Vérifié par :
L. LEPAUL

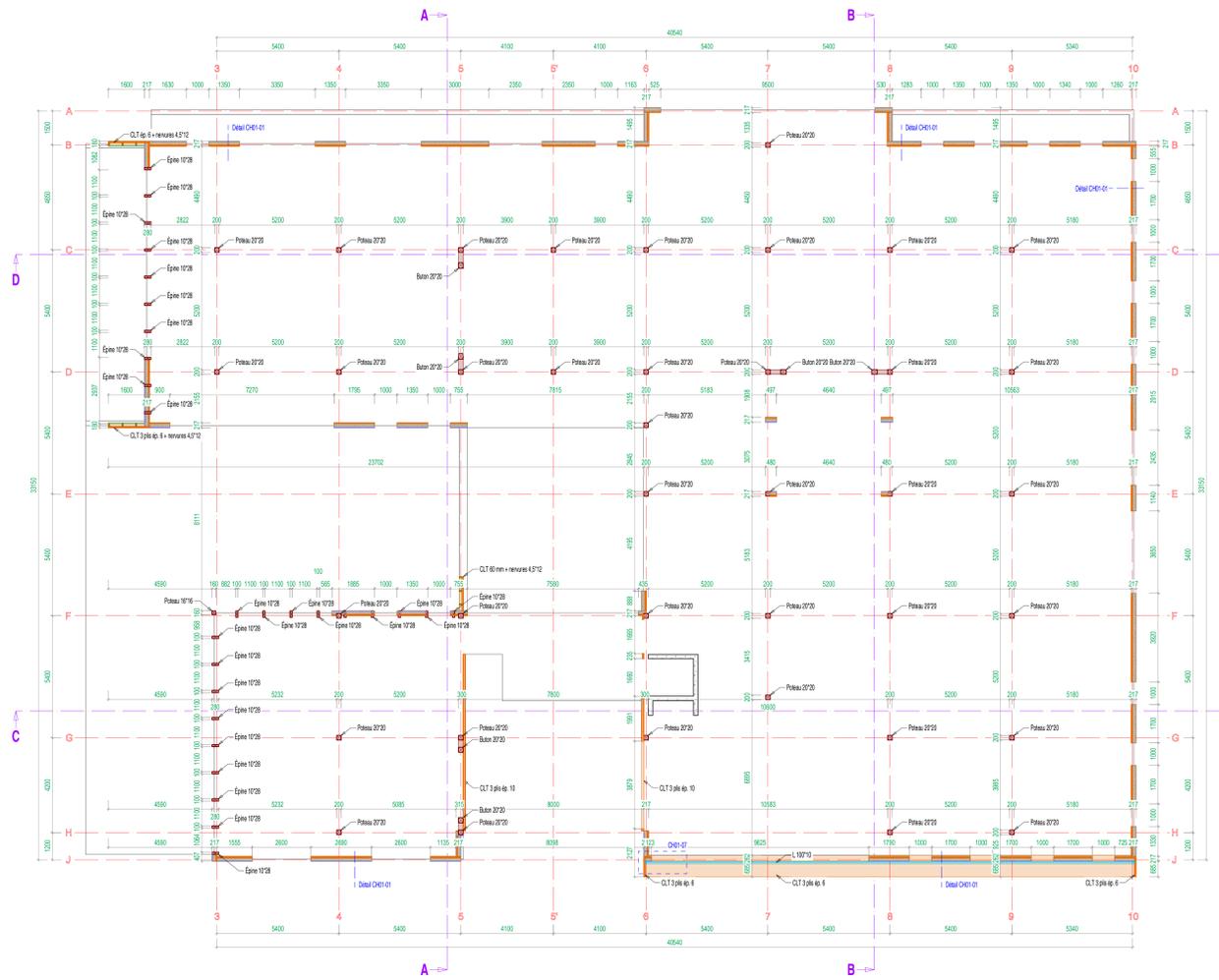
Modifications :
-

Nombre de pages :
1 + 3

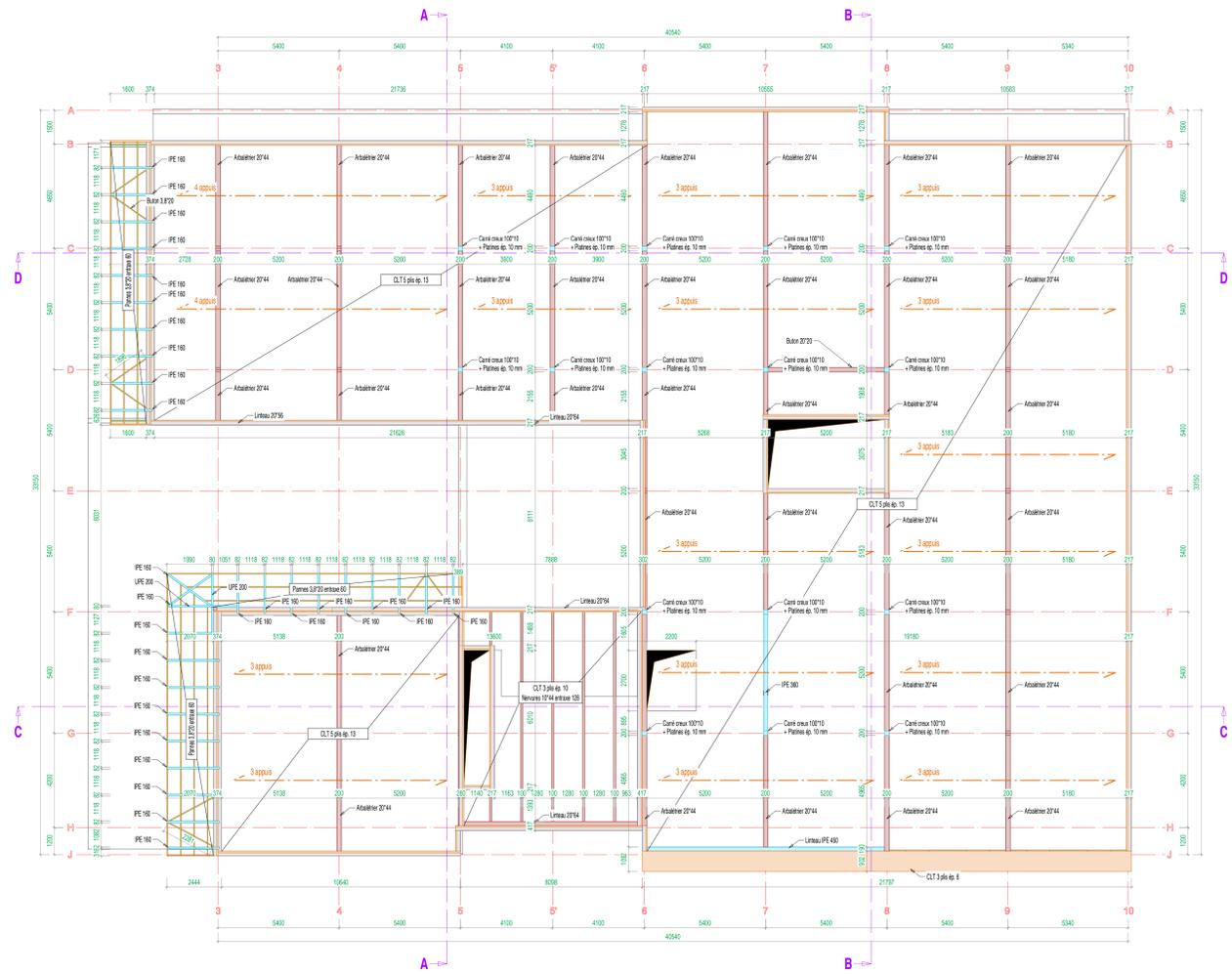
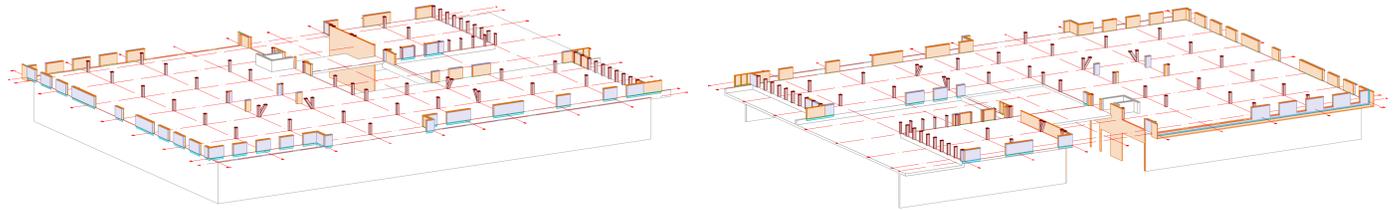
N° projet INGEBOIS :
A18-014-AVP

Type de mission :
MOE

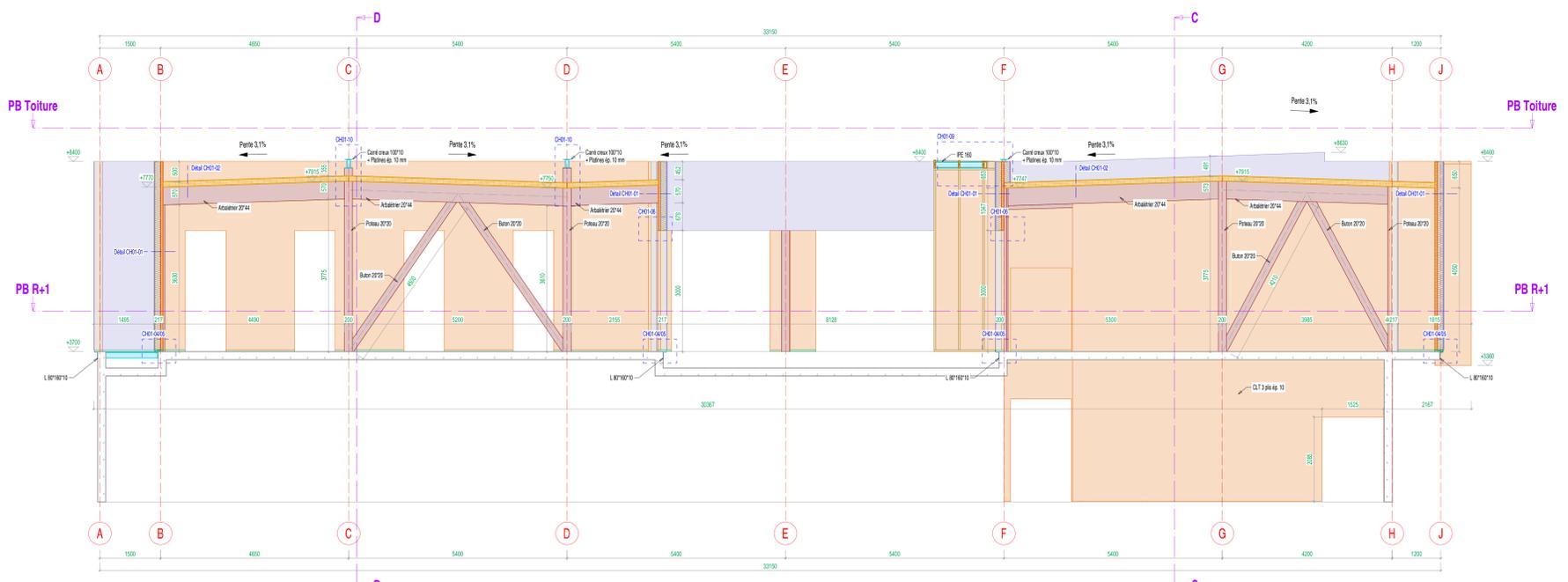
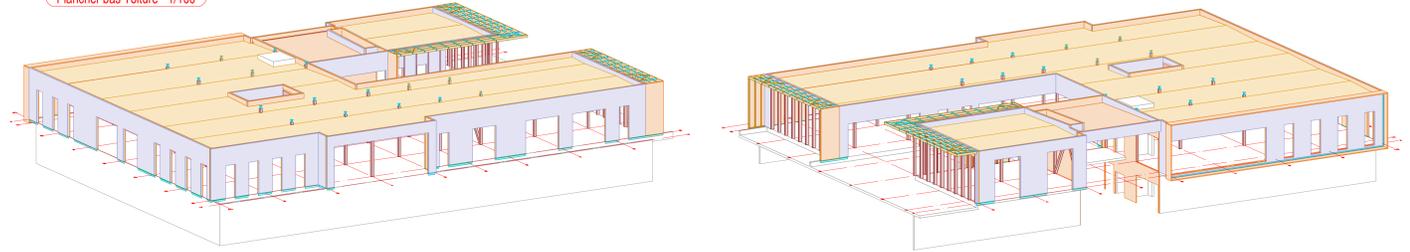
Responsable projet INGEBOIS :
Laurent LEPAUL



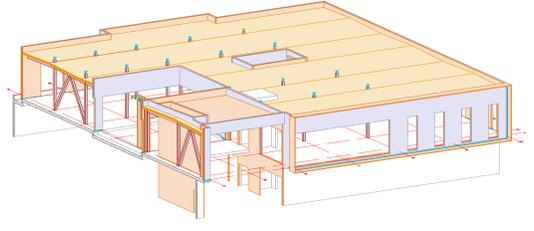
Plancher bas R+1 - 1/100



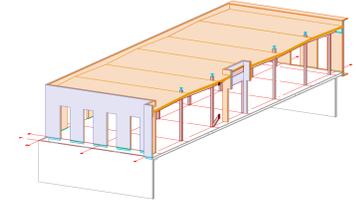
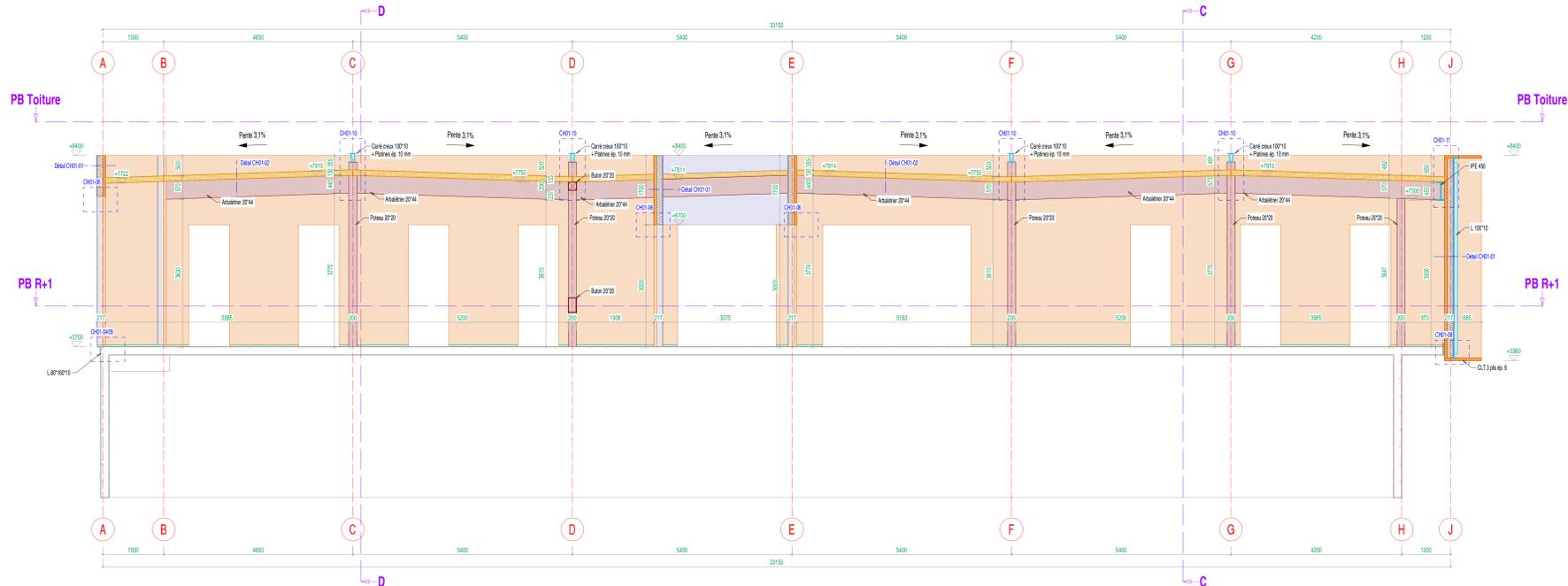
Plancher bas Toiture - 1/100



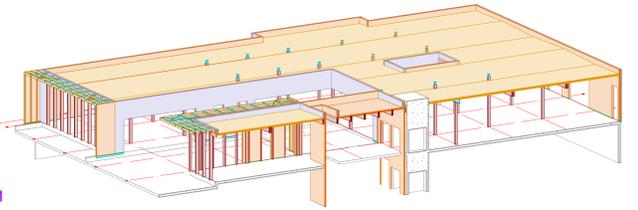
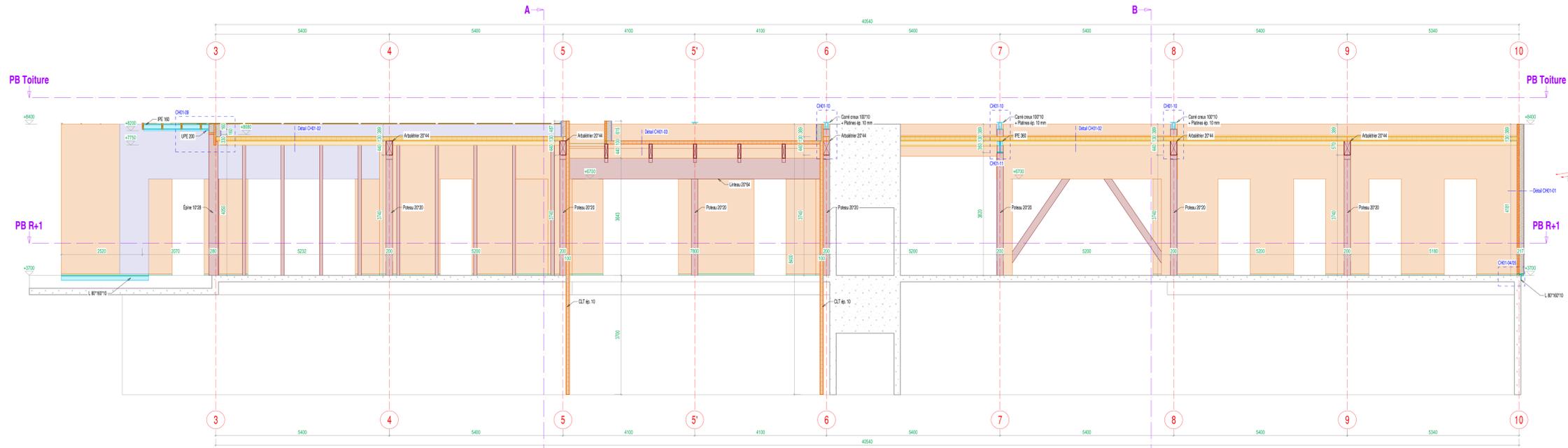
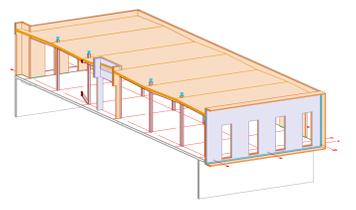
Coupe A - 1/50



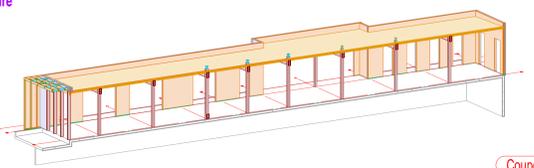
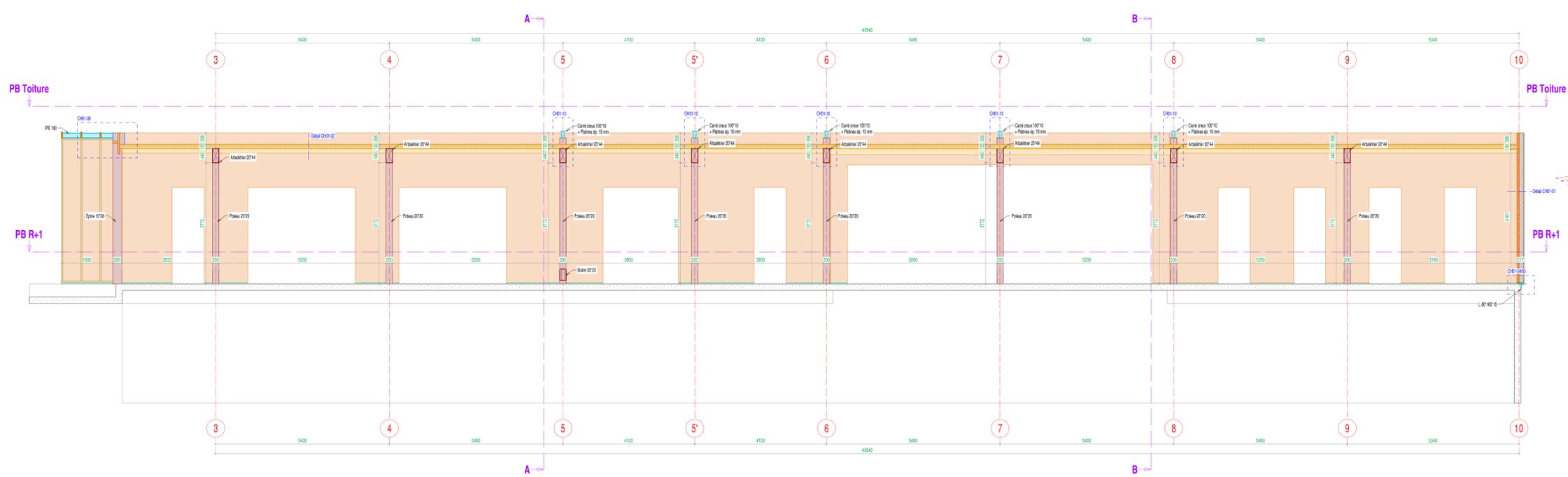
- NOTA Section et cotes**
Les sections, abaissements et emboîtements des pièces sont dessinés en cm.
Les parties multiples sont dessinées dans leur vraie dimension.
Les cotes de positionnement et dimensions sont données en mm.
- NOTA Lamage**
Le lamage 45° est fait dans 3 des parois verticales et des coupes partielles en F sur les détails (indicated D1) (not represented on the plan of structure).
- NOTA Structure Gros-Ouvre**
La structure principale est dessinée dans le but de représenter les axes de la structure bois. En aucun cas les dimensions et le positionnement des ouvrages secondaires (pont de vider, escaliers, etc.) sur les plans lamage.
- NOTA Fines de structure**
Les fines de structure représentées en orange correspondent aux fines des plans de processus et de mise aux normes.
- Légende des matériaux**
 - Bois de charpente
 - Bois lamell-collé CLT de classe CL24h
 - Bois massifs (BM) de classe C24
 - Isolation coupée au feu structure bois
 - CLT 3 plaques 80 mm ou 100 mm
 - CLT 3 plaques 100 mm
 - Série de joints bois CLT + renforts d'appuis



Coupe B - 1/50

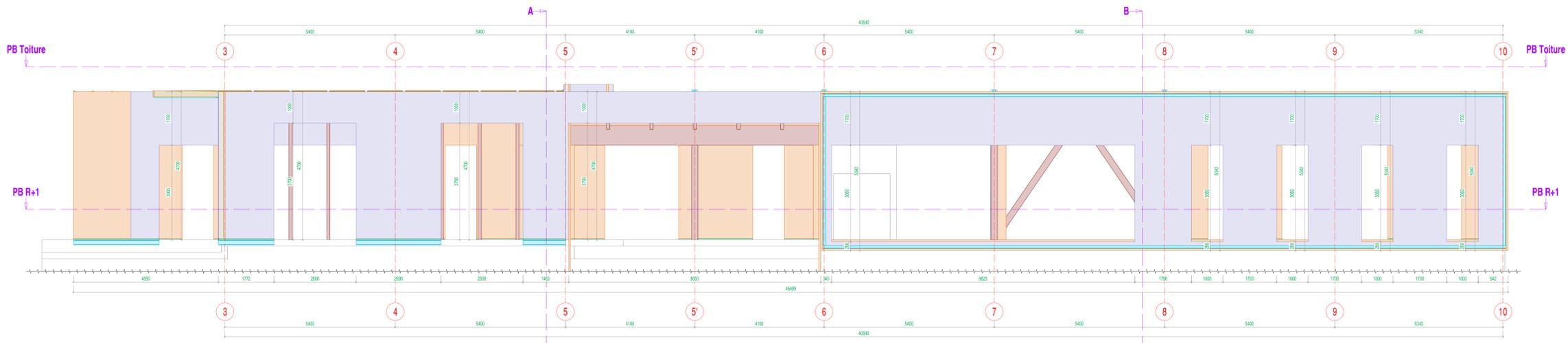


Coupe C - 1/50

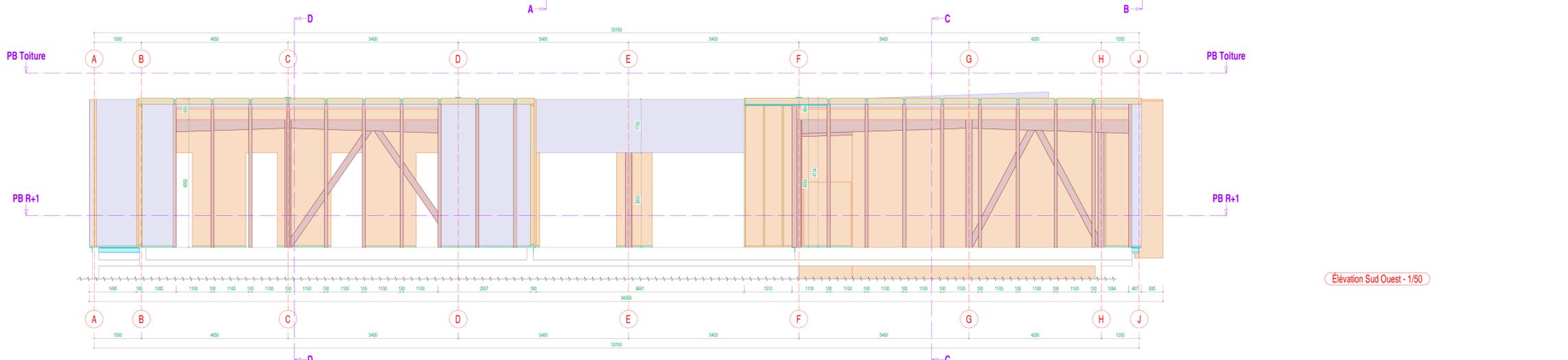


Coupe D - 1/50

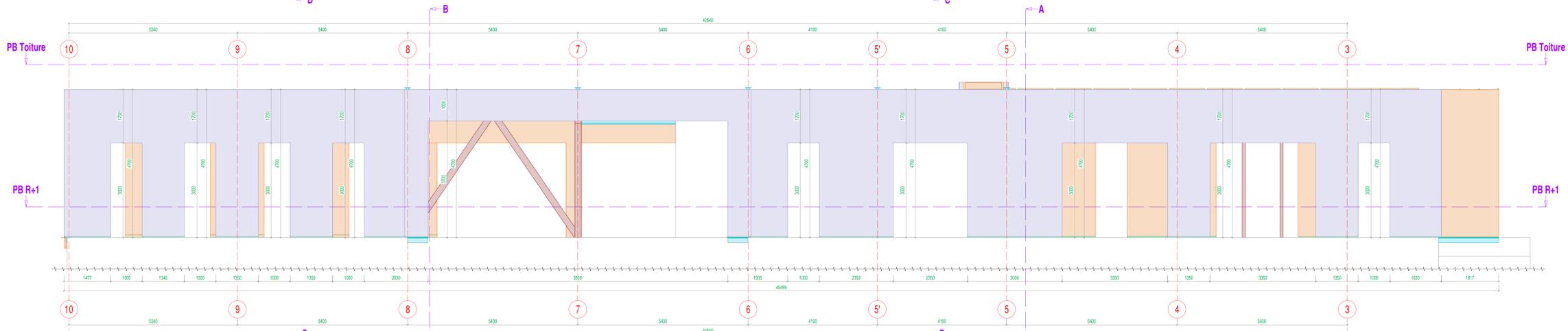
- NOTA Sections et cotes**
Les sections, abaissements et emboîtements des pièces sont cotés en cm.
Les profiles métalliques sont indiqués par leur référence commerciale.
Les cotes de positionnement et d'implantation sont données en mm.
- NOTA Linteau**
Le linteau 45x215 est classé II des poutres verticales et des cornues
pendantes NF17 sur les détails (notamment D01) n'est pas représenté sur les
plans de structure.
- NOTA Structure Gros-Ouvre**
La structure principale est dessinée dans le but de représenter les aspects
de la structure bois. En aucun cas les déformations et le positionnement
des ouvrages ne doivent être repris de valeur commerciale sur les plans
logiques.
- NOTA Fils de structure**
Les fils de structure représentés en rouge correspondent aux fils des
plans de processus et des plans architecturaux.
- Légende des matériaux**
- Acier de marque S235
 - Bois lamellé-collé (LCL) de classe GL24h
 - Bois massifs (BM) de classe C24
 - Isolation souple au fil structure bois
 - CLT 3-piles épaisseur 80 mm ou 100 mm
 - CLT 3-piles épaisseur 100 mm
 - Série de poutres CLT + renforts d'appui



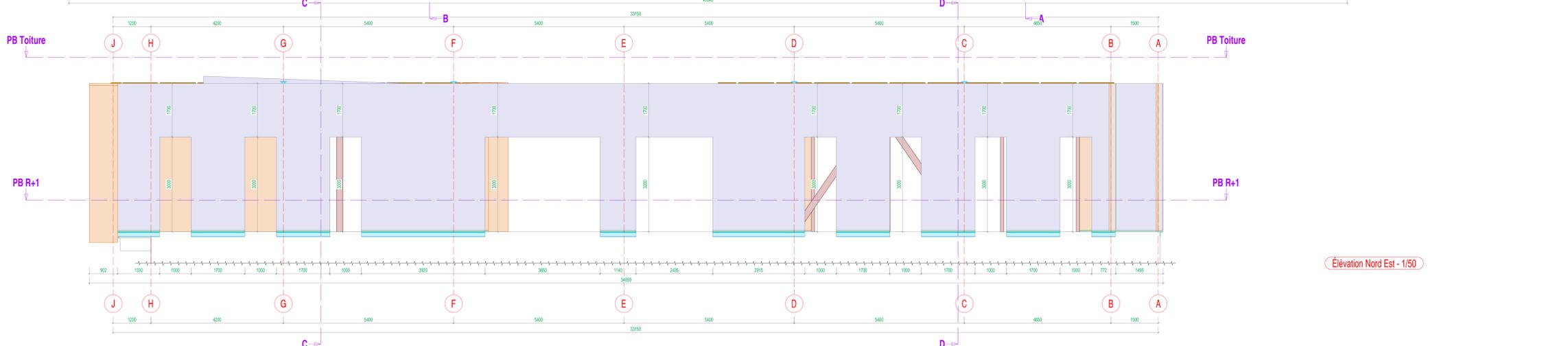
Élévation Sud Est - 1/50



Élévation Sud Ouest - 1/50



Élévation Nord Ouest - 1/50



Élévation Nord Est - 1/50

NOTA Sectiones et cortes
Las secciones, abanicos y embudos que aparecen son cortes en cm.
Las paredes exteriores son exteriores que han sido acortadas.
Las cotes de posicionamiento y dimensiones son dadas en mm.

NOTA Fines de estructura
Las fines de estructura representadas en rojo corresponden a las fines de obra de estructura y de obra acabada.

NOTA Lamage
La lamage 45° está classé 3 des parois verticales et des corniches parois en F1 sur les détails (document D01) leur pas représenté sur les plans de structure.

NOTA Structure Gros-Ouvre
La structure principale est dessinée dans le but de représenter les appuis de la charpente bois. En aucun cas les dimensions et le positionnement des ouvrages ne peuvent servir de valeur contractuelle sur les plans finaux.

Legende des matériaux

- Acier de nuance S235
- Bois lamell-collé CLT de classe CL4
- Bois massif (BM) de classe C24
- Isolation souple ou lit structure bois
- CLT 3 plaques épaisseur 80 mm ou 100 mm
- CLT 3 plaques épaisseur 100 mm
- Série de parois CLT + renforts d'appui